

COMITÉ DE PLACEMENT  
CONSEIL DES GOUVERNEURS

Recommandation adoptée au Comité de placement le 13 novembre 2015

« Le Comité de placement recommande au Conseil des gouverneurs le choix de la société de placement **PIMCO** pour l'attribution du mandat d'obligations sans contrainte pour le fonds de dotation de l'Université de Moncton. »

**Pour le Conseil des gouverneurs**

**Proposé par :**

**Appuyé par :**

« Que le Conseil des gouverneurs approuve le choix de la société PIMCO pour l'attribution du mandat d'obligations sans contrainte pour le fonds de dotation de l'Université de Moncton. ».

Informations générales

Le 6 juin 2015, le Conseil des gouverneurs a adopté des modifications à sa *Politique de placement*. La mise en œuvre de la nouvelle *Politique* a nécessité la recherche de gestionnaires pour la gestion des titres à revenu fixe sans contrainte, des titres de participation étrangers et des titres de participation de pays émergents. Dans les catégories d'actifs de la nouvelle structure de placement, le pourcentage des titres de participation étrangers s'élève à 27,0 % (21.0 M\$), celui des titres à revenu fixe sans contrainte à 10 % (7.7 M\$) et celui des titres de participation de pays émergents à 6.5 % (5.1 M\$) (chiffres en date du 31 décembre 2015)

## Recherche des gestionnaires de portefeuille

### Étape 1 : Approbation des critères

Le Comité de placement a choisi de procéder par étapes. Avec l'aide de Mercer (Canada) Limitée, le Comité a approuvé une série de critères qui lui permettrait d'identifier des gestionnaires finalistes pour ces catégories. Les critères étaient les suivants :

1. Cote Mercer au moins égale à B+ (idéalement A)
2. Firme reconnue et ayant des ressources établies dans la gestion de portefeuilles institutionnels.
3. Firme qui a un faible taux de roulement du personnel.
4. Firme qui a un faible taux de roulement des clients et qui démontre un contrôle sur la croissance de l'entreprise.
5. Firme avec assez d'actifs sous gestion afin que le mandat du Fonds ne représente pas une part importante des actifs totaux.
6. Firme qui acceptera un mandat de la taille proposée.
7. Firme qui a une échelle de frais compétitive.
8. Firme qui offre un fonds commun.
9. Firme qui offre un service à la clientèle en français (oral et écrit).
10. Stratégie dont le processus de gestion et le style sont compatibles avec les objectifs du Fonds.
11. Stratégie dont l'historique de rendement est cohérent avec la démarche de gestion énoncée.
12. Stratégie dont l'historique de rendement a généralement été compétitif par rapport à ses pairs.

### Étape 2 : Mandat d'obligations sans contrainte

Un mandat de recherche a été accordé à Mercer (Canada) Limitée pour recueillir et fournir des informations appropriées sur les gestionnaires qui pourraient être considérés en tant que candidats potentiels pour un mandat d'obligations sans contrainte pour le Fonds de dotation de l'Université de Moncton.

Le 15 février 2016 le Comité de placement a rencontré trois finalistes. Les finalistes étaient :

1. BlackRock
2. Manulife
3. PIMCO

Des présentations portant sur l'historique de la firme, le style et processus décisionnel, l'équipe de gestion, la performance, les frais de gestion et service à la clientèle ont eu lieu. Le Comité de placement a délibéré et a procédé à une recommandation.

### Étape 3 : Recommandation au Conseil des gouverneurs

Le Comité de placement recommande au Conseil des gouverneurs l'embauche de la société PIMCO.

- Aperçu de PIMCO : Ayant un bureau à Toronto depuis 10 ans, PIMCO est le plus grand gestionnaire au monde (gestion active). PIMCO gère 26,5 milliards \$ d'actifs canadiens. On note qu'il y a une maximisation du rendement courant plutôt que du rendement ajusté pour le risque. L'équipe et les ressources sont impressionnantes. Forte utilisation de produits dérivés. On des changements organisationnels importants récemment. Cote Mercer : B+

VOIR TABLEAU PAGE SUIVANTE

**Université de Moncton**  
**Fonds de dotation - en date d'avril 2016**

	Mix Cible · point de départ	Mix - Nouvelle politique	Δ	À Date	Restant	Quand?
Revenu fixe						
Court terme	2.0%	1.0%	-1.0%		-1.0%	Deuxième demi - 2016
<b>Obligations universelles</b>	<b>38.0%</b>	<b>24.0%</b>	<b>-14.0%</b>	<b>-10%</b>	<b>-4.0%</b>	<b>Avr 2016 et 2ième demi 2016</b>
<b>Obligations sans contrainte</b>	<b>0.0%</b>	<b>10.0%</b>	<b>10.0%</b>	<b>10%</b>		<b>Avr 2016</b>
<b>Total - Revenu fixe</b>	<b>40.0%</b>	<b>35.0%</b>	<b>-5.0%</b>			
Actions						
Canadiennes	25.0%	16.5%	-8.5%	-2%	-6.5%	Deuxième demi - 2016
Américaines	12.5%	0.0%	-12.5%	-12.5%		Fév 2016
Internationales	12.5%	0.0%	-12.5%	-12.5%		Fév 2016
Étrangères	0.0%	27.0%	27.0%	27%		Fév 2016
Pays émergents	0.0%	6.5%	6.5%		6.5%	Deuxième demi - 2016
<b>Total - Actions</b>	<b>50.0%</b>	<b>50.0%</b>	<b>0.0%</b>			
<b>Fonds de couverture</b>	<b>10.0%</b>	<b>15.0%</b>	<b>5.0%</b>		<b>5.0%</b>	<b>Deuxième demi - 2016</b>
<b>Total</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>0.0%</b>		<b>0.0%</b>	

Nota bene: Le tableau ci-dessus fait l'hypothèse que la répartition réelles des actifs au point de départ était la même que la répartition cible. En réalité le gestionnaire avait des positions tactiques en place qui ne sont pas reflétées dans le tableau. Cette hypothèse est faite dans le but d'alléger le tableau.